

RAPPORT DE DUE DILIGENCE 2025

(EXTERNE)

Contexte de l'entreprise

Jeweltech est une entreprise familiale depuis 1989. Elle offre les prestations suivantes :

- Fabrication et réparation de bijoux
- Diverses prestations de sous-traitance (ex : sertissage, gravure)

Notre clientèle se compose :

- Marques internationales reconnues pour lesquels Jeweltech fait uniquement de la sous-traitance
- Une clientèle privée qui se compose d'entreprises et de clients finaux

Les matières précieuses dans le cadre des activités sont :

- De l'or qui va ensuite être confié chez un fondeur
- Les composants en or (apprêts)
- Diamants
- Pierres précieuses (ex : saphir)
- Pierres fines (tourmaline, etc)

Connaître notre partenaire commercial (KYC)

Mise en place de façon formelle en 2021, notre procédure de KYC nous a permis d'avoir une connaissance suffisante de nos partenaires commerciaux pour nous assurer :

- de la légitimité de nos relations commerciales (ex. l'identité des ayants-droits économiques)
- qu'aucun d'entre eux ne soit lié d'une façon ou d'une autre par exemple à du blanchiment ou autres pratiques financières douteuses.

Pour ce faire, nous avons envoyé en 2021 un courrier de demandes d'informations conformément à notre procédure KYC.

En 2024, lors de l'évaluation annuelle de la procédure KYC par le responsable RJC de la société, il a été constaté que, bien que nous ayons réitéré nos demandes d'informations, nous avons eu peu de retour de nos partenaires commerciaux.

En conséquence, notre procédure KYC a été modifiée. A l'avenir, les informations KYC ne seront demandées qu'en cas de nouveaux partenaires ou de changements annoncée par l'entreprise déjà connue chez nous.

Provenance des pierres

La taille de notre entreprise ne nous permettait pas d'exercer une influence suffisante auprès de nos fournisseurs pour obtenir systématiquement les informations demandées (déclaration qualité, provenance des pierres précieuses). En 2022, nous avons donc cessé d'acheter des diamants et des pierres de couleur qui nous sont actuellement confiées par nos clients. Il existe encore à titre exceptionnelle et uniquement à leur demande des achats de pierres pour nos clients. Elles sont facturées et inscrites sur le suivi des pierres qui a été mis en place pour ce genre de cas.

Nos clients nous confient des pierres achetées auprès de sources dont nous ignorons la conformité aux bonnes pratiques RJC CoP. Nous n'exerçons aucune influence sur l'achat de ces pierres (qui reste de la responsabilité de nos clients). Cependant, dans le cadre de la promotion des bonnes pratiques RJC CoP / CoC, nous nous efforçons d'informer nos clients sur la nécessité de s'assurer d'un approvisionnement responsable de leurs pierres. Nous considérons qu'il est de notre rôle d'attirer leur attention sur la nécessité de connaître la provenance de leurs pierres et notamment sur la légalité de cette provenance (par exemple par rapport aux sanctions internationales).

Dans le cas où nous achetons des pierres (par exemple pour la mise en place d'une nouvelle collection Jeweltech ou à la demande exceptionnelle d'un client privé), les fournisseurs de pierres sont tenus de nous informer sur la provenance des pierres achetées. Si le pays de provenance reste inconnu, nous prévoyons de cesser les relations avec les fournisseurs concernés.

Comme mentionné ci-dessus, nos achats de pierres précieuses sont très limités. Cependant, une procédure d'achats des pierres a été mise en place pour éviter de s'approvisionner auprès de « Zones à risques » (par ex. liées à un régime de sanctions). Nous établissons notre liste des « Zones à risques » sur la base du GAFI, des recommandations du DFAE et d'autres informations portées à notre connaissance.

Déclaration liée au Système de Garanties du Conseil mondial du diamant (SoW)

En ce qui concerne les diamants que Jeweltech achètent, toutes les factures, qu'elles soient adressées à une entreprise ou à un client privé incluent la phrase suivante :

« Les diamants facturés dans le cadre de la présente ont été achetés auprès de sources légitimes non impliquées dans le financement de conflits armés, en conformité avec les résolutions des Nations unies et les législations nationales correspondantes {celles du pays d'émission de la facture}. Le vendeur garantit ainsi que ces diamants ne servent pas à financer un conflit armé et confirme son adhésion aux directives SoW du World Diamond Council. »

Déclaration produit

Lorsque Jeweltech reçoit des diamants et pierres de couleur confiés, la facture finale inclus le caratage (et s'il y a de l'or, le poids or).

Dans le cas où Jeweltech achète les pierres, les informations liées à la déclaration produit qui se trouve sur la facture du fournisseur sera répercutée sur la facture envoyée aux clients. Toutes les factures incluent pour ces matières précieuses les informations fournies par le fournisseur (conformément aux exigences produit de la norme RJC chap 28)

- Pour les diamants : les 4 C et, si pertinent, le traitement
- Pour les pierres de couleur : pour les pierres de centre, le certificat GRD est fourni

Lors de l'achat de diamants ou de pierres de couleur, Jeweltech demande également d'inclure dans les factures leur provenance.

(il est de l'intention de la société de s'enquérir de la provenance des diamants et des pierres de couleur et de la provenance des pierres de couleur. Pour les pierres de couleur, il serait également au fournisseur de mieux définir la qualité des pierres de couleurs et pierre fines sur les factures)

Procédure de due diligence

Notre procédure de KYC nous ont permis :

- De faire en sorte que nous avons suffisamment de connaissance de nos partenaires commerciaux pour nous assurer de la légitimité de nos relations commerciales (ex. l'identité de l'ayant-droit économique) qu'aucun d'entre-deux ne soient liés d'une façon ou d'un autre par exemple à du blanchiment ou autres pratiques financières douteuses.

Notre collecte d'information nous a permis d'obtenir la transparence nécessaire pour continuer à être RJC COC :

- 1) Nous avons pour ce faire envoyer un courrier de demandes d'informations pour pouvoir recevoir toutes les informations relatives aux procédures KYC pour les nouveaux partenaires commerciaux. Pour ceux qui sont déjà nos partenaires nous demandons simplement si des changements importants ont eu lieu au sein de la société. Concernant les pierres, nous avons achetés cette année de manière responsable, les informations KYC ont été vérifiées et traités. Les achats ont été répertorié de manière automatique dans notre suivi d'achat de pierres. Certaines des pierres que nous avons nous sont directement confiées par le client lui-même ou fait partie de notre stock privé (héritage, bijoux de famille...). Certains de nos clients, nous confient des pierres qui ont pu être approvisionné auprès de sources qui peuvent ne pas remplir les exigences du RJC. Nous n'avons aucune influence sur l'achat de ces pierres et sur l'approvisionnement en lui-même. Nous ne pouvons que conseiller le client et l'informer sur un approvisionnement responsable de ces pierres. Notre influence se limite donc

à proposer au client de s'assurer d'un approvisionnement responsable. Il est de notre rôle d'attirer l'attention sur la légalité de la provenance des pierres.

Dans le cas exceptionnel ou nous en achetons tel que pour la mise en place d'une nouvelle collection Jeweltech, les fournisseurs de pierres à notre demande sont tenus de nous informer sur la provenance de leur pierre. Si le pays de provenance reste inconnu, nous prévoyons de cesser les relations avec ceux-ci. Cette demande est réitérée chaque fois que nous en aurons la nécessité.

- 2) Une évaluation de façon plus rigoureuse avant une quelconque transaction a été automatisé. Nos achats de pierres précieuses sont très limités. Une procédure d'achats des pierres a été mise en place pour les limiter ces risques.

Nous reconnaissons qu'il a été très difficile dans de tels cas d'évaluer les risques liés à de tels partenaires commerciaux puisque les ayants-droits économiques sont difficiles à vérifier (bien que des factures en bonne et due forme soient envoyées). Nous avons tout de même vérifié certaines informations et recherchés les dernières mises à jour des partenaires commerciaux. Au vu de la difficulté de tracer correctement ces pierres qui pourrait ne pas remplir les exigences RJC, nous maintenons leur signal d'alarme en orange afin de nous rendre encore plus vigilant.

Notre procédure de due diligence nous permet :

- d'évaluer les risques associés aux partenaires commerciaux une fois que le processus de KYC est fait (que ce soit complètement ou de façon partielle)
- d'évaluer les risques qui sont associés à l'origine des matières précieuses (métaux, diamants, pierres de couleur, pierre fines)
- de déterminer quelle sont les actions à mettre en place pour respecter les engagements que nous avons pris dans notre politique d'approvisionnement

Pour remédier à ces éventuels signaux d'alertes, nous avons limité le nombre de nos partenaires commerciaux (où cela est économiquement faisable), d'approcher nos fournisseurs de différentes pierres précieuses pour évaluer ensemble dans quelle mesure il est possible d'identifier la source minière des pierres et d'évaluer s'il ne serait pas possible d'avoir systématiquement sur la facture l'origine des pierres (au moins le pays), une garantie écrite de la chaîne des fournisseurs que les pierres viennent bien du pays mentionnés.

- *La Due diligence est mise à jour dès qu'il est nécessaire et un rapport de Due Diligence est établi chaque fin d'année. Les nouveaux fournisseurs potentiels seront inclus.*
- *Un rapport annuel de la procédure KYC est établi par le responsable RJC de la société. Les informations KYC seront demandés en cas de nouveaux*

*partenaires ou de changements annoncé par l'entreprise déjà connu chez nous.
Ainsi qu'une nouvelle analyse des risques est évaluée 1x/an.*

Résultat de notre Due Diligence

Ce rapport de due diligence émis annuellement est basé sur les résultats de notre procédures KYC. En 2024, nous n'avons pas identifié de signal d'alerte, cependant nous avons identifié quelques points de vigilance lié à la chaîne d'approvisionnement en pierres précieuses de nos clients.

Projection sur l'année 2025 :

Dans l'amélioration continue de notre société, JEWELTECH Sàrl a évalué les changements mis en place mais également ceux entrepris pour de nouvelles actions sociales, environnementales et éthiques en intégrant le personnel aux réflexions. JEWELTECH Sàrl s'est engagé davantage au niveau de sa politique éthique et à l'ambition de conserver la certification CoC du RJC dans l'année 2025. Afin de poursuivre son engagement dans la traçabilité de la provenance des matières précieuses, ainsi que celles des pierres précieuses. Nous achèterons de la matière seulement si nous avons une réponse concrète de l'interlocuteur et que les informations données soient bien réelles. Tous nos fournisseurs d'or sont agréés RJC COC-COP ce qui limitent les risques. Nous avons également renforcé nos demandes d'informations aux fournisseurs de matières précieuses, avant l'achat, notamment les informations KYC et les provenances de la matière (seulement les nouveaux partenaires). Elle sera réitérée pour chaque nouveaux partenaires. La procédure d'achats des pierres nous aide à maintenir la transparence de la provenance des pierres précieuses.

Selon les résultats, nous envisagerons de stopper nos relations avec le fournisseur ou nous mettrons en place un procéder pour que la provenance des matières reste transparente.

Nous établissons notre liste des Zones à risques sur la base du GAFI, des recommandations du DFAE et d'autres informations portées à notre connaissance.

JEWELTECH

Haute Joaillerie - Genève, depuis 1989

37-39 Rue E. Marziano | 1227 Genève

Tél: 022 343 69 37 | info@jeweltech.ch